



Conférence canadienne des arts (CCA)

# La culture : un investissement public rentable

Présentation au Comité permanent des finances  
dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2012

29 septembre 2011

Bonjour,

Je suis Alain Pineau, directeur général de la Conférence canadienne des arts, l'organisme parapluie le plus ancien et le plus vaste du secteur culturel canadien. La CCA est le forum national de l'ensemble des communautés artistiques, culturelles et patrimoniales, toutes disciplines et toutes régions confondues.

Dans son mémoire, la CCA souligne les raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral devrait maintenir et, si possible, accroître ses investissements dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Nous avançons de plus qu'afin de soutenir et développer l'emploi, le gouvernement devrait adopter des mesures fiscales qui reconnaissent qu'un grand nombre d'artistes et de créateurs sont des travailleurs autonomes ou des entrepreneurs qui gèrent des entreprises de petites et moyennes dimensions.

À notre avis, la stratégie la plus appropriée dans l'environnement économique actuel est d'investir prudemment dans les secteurs de croissance. La CCA croit qu'afin d'appuyer une reprise économique soutenue au Canada, ou à tout le moins afin d'atténuer l'impact d'une autre crise économique qui semble de plus en plus imminente, il serait sage de maintenir, voire d'augmenter dès que possible les investissements fédéraux dans les arts et la culture par le biais du Conseil des arts du Canada.

### **Comment créer des emplois durables et de qualité**

Le secteur des arts et de la culture contribue directement plus de 46 milliards de dollars à l'économie canadienne et fournit plus de 640 000 emplois directs, soit trois fois plus que le secteur des assurances ou deux fois plus que celui de la foresterie.

À 26%, le pourcentage de travailleurs autonomes dans le secteur culturel est deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'économie canadienne (12%). Une forte proportion du secteur culturel est constituée de petites et de moyennes entreprises qui s'adaptent continuellement aux changements du marché et adoptent de nouveaux modèles d'affaire. Les artistes, créateurs et travailleurs culturels doivent développer toutes les habiletés liées à l'entrepreneuriat. Au-delà de leur impact économique total, les entreprises qu'ils lancent, qu'il s'agisse de galeries d'art, de boutiques d'artisanat, de librairies ou de lieux de spectacle, sont une des composantes essentielles du caractère unique et de la qualité de vie dans nos communautés. Et de plus, dans l'environnement de créativité économique fourni par les nouvelles technologies numériques, nos artistes sont plus que jamais à l'avant-garde de l'innovation.

Enracinée dans une diversité culturelle de plus en plus grande, la créativité canadienne est une ressource naturelle inépuisable et non-polluante qu'il importe de développer si l'on veut faire croître l'économie canadienne. D'où l'importance de pouvoir compter sur l'appui du gouvernement fédéral pour développer les marchés intérieurs et étrangers par le biais d'un appui à la tournée des artistes, des organisations et des œuvres.

### **Comment maintenir les taux d'imposition à des niveaux relativement faibles**

Plusieurs économistes avancent que pour stimuler l'économie, il est préférable de réduire le fardeau fiscal qui pèse sur les entreprises de petite et de moyenne taille plutôt que celui des plus grandes compagnies. La culture tombe dans cette catégorie.

Au fil des ans, la CCA et plusieurs de ses membres ont fait des recommandations en ce qui a trait à l'étalement du revenu pour les artistes et créateurs, lequel peut fluctuer grandement d'une année à l'autre. Nous sommes toujours convaincus que le régime fiscal devrait tenir compte des réalités dans lesquelles évoluent les artistes. Ainsi plutôt que de taxer au taux maximum le revenu annuel d'un artiste, revenu qui peut être exceptionnellement élevé pour une certaine année, imposer une moyenne répartie sur quelques années créerait un environnement financier plus stable pour cette classe de travailleurs. Cela reconnaîtrait dans les faits l'investissement de plusieurs années souvent requis pour la production d'une seule création. Une approche alternative à l'étalement du revenu consiste à permettre aux artistes et créateurs professionnels d'utiliser le revenu de l'année d'imposition comme référence pour établir le niveau de contribution à un régime enregistré d'épargne retraite. Un tel régime existe au Québec et il serait facile de l'étendre à l'ensemble du pays au niveau fédéral.

Pareillement, le revenu provenant de droit d'auteur ou de paiements résiduels, tout comme les bourses accordées aux artistes et créateurs, devraient être exempts de taxation. Depuis plusieurs années déjà, le Québec exempte certains niveaux de revenu de droit d'auteur. Ce régime a pour effet d'encourager ceux et celles qui cherchent à gagner leur vie de leurs œuvres. En établissant un niveau raisonnable de revenu ainsi exempt d'impôt, le gouvernement pourrait s'assurer que seulement les auteurs et artistes dont le revenu est modeste profitent de cette déduction. De telles mesures ne coûteraient pas cher au trésor public et ne seraient pas difficiles à administrer.

### **Comment atteindre un budget équilibré**

Tout en reconnaissant la nécessité de commencer à réduire le déficit budgétaire annuel, la CCA avance qu'il serait de courte vue de diminuer considérablement les investissements dans le secteur culturel : ce secteur est une importante composante de l'économie du savoir, laquelle représente l'avenir de notre pays et fournit un excellent retour sur les investissements en matière de créations d'emplois.

### **Conclusion**

En cette ère numérique, il est de la plus grande importance pour une nation d'investir non seulement dans les infrastructures mais également dans le développement et la production de contenus. Le Canada se doit d'appuyer le développement de toutes les formes de contenu culturel qui reflètent notre identité comme nation, contribuent à notre image à l'étranger et appuient nos objectifs commerciaux sur la scène internationale, tout en apportant une contribution financière significative à notre économie domestique.

Le gouvernement dispose d'autres outils pour appuyer l'économie de la culture. Ainsi il déposera aujourd'hui un projet de loi sur la propriété intellectuelle et la CCA invite tous les parlementaires à faire en sorte que les artistes soient compensés équitablement pour l'utilisation de leurs œuvres dans l'économie numérique.

Enfin, la CCA rappelle que comme tous les secteurs de l'économie canadienne, celui des arts et de la culture, et les divers paliers de gouvernement ont besoin de statistiques fiables et à jour pour planifier et évaluer les besoins, les politiques et les programmes. La CCA espère donc que le gouvernement continuera à appuyer les efforts de Statistiques Canada et du ministère du Patrimoine en vue de développer un compte satellite en culture semblable à ceux qui existent déjà pour le tourisme, le transport et le secteur du bénévolat.